

Samedi 16 juillet 2016 JARNAC

Organisation : Derby Hainaut

Secrétariat : Mayeur Jacques, 5 Rue Etangs Derbaix 7033 Cuesmes GSM 0494453507

Tél. 065/847015 (Secrétariat) Fax 065/847015 jacquesmayeur@skynet.be

Enlogement : Mercredi 13 juillet 2016

Participation : tous les pigeons, sans aucune exception, participent au concours national et au doublage zonal. (le doublage zonal est gratuit)

Utilisation des bordereaux d'enjeux nationaux
MENTIONNER LES COORDONNEES

<u>CATEGORIES</u>	<u>NATIONAL</u> <u>MISES POUR FRAIS</u>	<u>RESULTAT</u>
VIEUX	2 EURO	3,00 EURO
YEARLINGS	2 EURO	3,00 EURO
	<u>ZONAL</u>	
VIEUX	-	2,00 EURO
YEARLINGS	-	2,00 EURO

Bagues : Ces bagues sont fournies par les ralliantes.

Constataions manuelles

Tous les pigeons sont munis de deux bagues en caoutchouc (double manchette)

La deuxième bague du pigeon est constatée dans un appareil de contrôle ou dans l'appareil de constatations

Constataions électroniques

Tous les pigeons sont munis d'une bague en caoutchouc.

La bague du pigeon est constatée dans un appareil de contrôle.

Toutes les constatations

Le contrôle de la bague du premier pigeon constaté par catégorie (vieux-yearlings) est obligatoire, sous peine d'annulation de toutes les constatations, pour autant que celles-ci n'aient pas été contrôlées. Si le contrôle est fait plus de 15 minutes après la constatation, le pigeon sera classé sur l'heure réelle du contrôle.

Le contrôle des autres pigeons est facultatif.

Les bagues non utilisées doivent être rentrées à la société.

Paniers : en parfait état, propres, plombés.

18 pigeons par panier en plastique. Etiquettes Jarnac

Les sociétés doivent faxer, après l'enlogement, le nombre de pigeons par catégorie (vieux – yearlings) et le nombre de paniers (voir formulaire de participation). (068/448862)
e-mail : giverleyen@belgacom.net

Neutralisation	Samedi	16/7		22h49
	Dimanche	17/7	5h19	22h48
Moins 800m/m	Lundi	18/7	5h20	22h47
Base 660km	Mardi	19/7	5h22	22h45
	Mercredi	20/7	5h23	22h44
	Jeudi	21/7	5h24	22h43

Les documents remettre au convoyeur dans une enveloppe.
Les sociétés qui enlogent avec le programme « Data-Technology » peuvent transmettre leurs données par e-mail giverleyen@belgacom.net

BORDEREAU D'EXPEDITION

Comme les années précédentes un bordereau d'expédition, en quatre exemplaires doit être rempli.

Le ramasseur des pigeons va remettre ce bordereau au **responsable de la société. Celui-ci remplit et signe le bordereau bien lisible.**

La copie rose reste au bureau d'enlogement; la copie bleue est destinée au convoyeur du camion; la copie jaune au chef convoyeur et la page de garde blanche est pour l'organisateur national.

LE FORMULAIRE DE VACCINATION CONTRE LA PARAMIXOVIROSE

Remplir et remettre au ramasseur des pigeons.

ANNONCES TELEPHONIQUES

Nouvelles directives de la R.F.C.B.

Rappel de la procédure des annonces (réunion de 06/03/2013)

Amateur → 1^{er} pigeon/catégorie → Local

Local → 3 pigeons/catégorie avec la plus grande vitesse → Bureau centralisateur
Provincial

Bureau centralisateur provincial → 10 pigeons/catégorie avec la plus grande vitesse →

Organisateur national Verleyen Gilbert

e-mail: giverleyen@belgacom.net

FAX 068/448862 Tel 068/447067

DOCUMENTS DE CONSTATATIONS

Les constatations sont envoyées le plus vite possible par e-mail a Verleyen Gilbert

e-mail: giverleyen@belgacom.net

GARANTIES

NATIONAL : VIEUX et YEARLINGS 1 MISE à 50€

Extrait de l'Art.98 du règlement sportif national.

Tous les pigeons enlogés électroniquement qui participent à un concours international ou national seront porteurs d'une bague en caoutchouc. Ceux participant à ces concours et enlogés mécaniquement seront porteurs de deux bagues en caoutchouc. Les deux bagues en caoutchouc ne peuvent être mises à la même patte.

Le premier pigeon arrivé de chaque amateur dans chaque catégorie devra obligatoirement être constaté et contrôlé. A défaut, il sera classé une seconde après le premier contrôle. Si cette négligence concerne plusieurs pigeons, ceux-ci seront classés après le premier contrôle, de seconde en seconde dans l'ordre de la constatation. Si aucun contrôle n'a été effectué, toutes les constatations seront annulées.

Au cas où le système électronique ne fonctionne pas et qu'une seule bague en caoutchouc a été mise à l'enlogement, la bague en caoutchouc est utilisée en guise de 1er constatation. Le Chip doit être constaté à titre de contrôle (dans une boîte ou directement en fonction du type de chip utilisé). Ce chip défectueux, après dépouillement, devra être conservé par la société jusqu'à la fin de la saison colombophile en cours.

Au cas où le contrôle ne se fait pas en temps voulu, le pigeon doit être classé sur base de la constatation de contrôle.(voir dispositions §6, 7 et 8).

Faute d'appareil de contrôle, toutes les bagues de contrôle devront être rentrées en même temps que l'appareil principal, exception faite pour le premier pigeon constaté dont le contrôle s'effectue endéans les 10 minutes dans l'appareil principal. Lors de constatation électronique, seule la constatation d'une seule bague en caoutchouc du premier pigeon constaté est obligatoire pour contrôle (les autres bagues doivent être ramenées au local).

Pour les concours internationaux, nationaux, interprovinciaux et provinciaux, l'utilisation de constateurs indiquant l'heure de constatation au moyen d'une piqûre d'aiguille est interdite, tant comme appareil principal que comme appareil de contrôle.

Pour les concours internationaux et nationaux, seuls les systèmes électroniques et les appareils QUARTZ sont autorisés comme appareil principal (et de contrôle pour les Quartz).

COORDONNEES : + 45° 44' 05" / - 00° 09' 31"

Ristournes : Si les pigeons sont lâchés le jour prévu 0,13€ par pigeon.

Si le lâcher a été reporté 0,05€ par pigeon et 3% sur les enjeux du national

+ 0,07€ par borderaux d'enjeu.

REGLEMENT SPORTIF NATIONAL EST INTEGRALEMENT D'APPLICATION